

Vendredi 27 avril 2012



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY

(N° 2) — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 8) — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 13) — *Loi sur les emplois dans le domaine de l'énergie renouvelable/The Renewable Energy Jobs Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les bâtiments fortifiés/The Fortified Buildings Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (amélioration des dispositions d'application)/The Consumer Protection Amendment Act (Improved Enforcement and Administration)*

M<sup>me</sup> ROWAT

(N° 200) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

M. BRIESE

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités et la Charte de la ville de Winnipeg (protection contre les accusations de diffamation)/The Municipal Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Defamation Protection)*

M<sup>me</sup> MITCHELSON

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M. GRAYDON

(N° 208) — *Loi sur la sensibilisation au jour du Souvenir et modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Remembrance Day Awareness Act and Amendments to The Public Schools Act*

M. GOERTZEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif (périodes de restriction imposées aux hauts fonctionnaires indépendants)/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment Act (Cooling-Off Periods Related to Independent Officers)*

M. SMOOK

(N° 210) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

M. GAUDREAU

(N° 212) — *Loi sur la reconnaissance de l'apprentissage/The Apprenticeship Recognition Act*

---

## **PÉTITIONS**

M. GOERTZEN

M<sup>me</sup> ROWAT

M. GRAYDON

M. BRIESE

M. WISHART

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

## **DÉPÔT DE RAPPORTS**

## **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

## **QUESTIONS ORALES**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

## ORDRE DU JOUR

### AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

#### REPRISE DU DÉBAT (HUITIÈME JOUR)

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. MCFADYEN

Que la motion principale soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il n'a pas tenu la promesse du premier ministre de ne pas augmenter les taxes;
- b) qu'il impose 184 millions de dollars en nouvelles taxes aux familles manitobaines dont la situation est fort difficile, ces dernières faisant également face à l'augmentation des tarifs d'électricité, des impôts et des frais de garderie ainsi qu'à diverses autres taxes déguisées;
- c) qu'il augmente le prix de l'essence bien qu'il l'ait déjà augmenté de 12 % jusqu'à maintenant cette année, accroissant ainsi davantage le fardeau des familles manitobaines, alors qu'il réduit les dépenses sur l'infrastructure vieillissante du Manitoba;
- d) qu'il n'a pas pris de mesures visant à rendre les collectivités plus sûres, bien que le Manitoba soit devenu la capitale du crime violent au Canada et que le taux de meurtres à Winnipeg ait atteint un niveau record en 2011;
- e) qu'il n'a pas su reconnaître l'importance de l'agriculture, de la production alimentaire ni des collectivités rurales;
- f) qu'il n'a pas pris de mesures visant à protéger les Manitobains d'inondations futures et qu'il n'a pas suffisamment indemnisé les familles pour les dommages qu'ils ont subis;
- g) qu'il a manqué à ses engagements envers les étudiants manitobains dont les notes aux examens nationaux et internationaux de lecture, de mathématiques et de sciences comptent parmi les plus basses au Canada;
- h) qu'il a créé une dette encore plus importante qui se chiffre aujourd'hui à 27,6 milliards de dollars et qui continue de grimper, ce qui forcera les familles manitobaines à payer des impôts plus élevés dans les années à venir;
- i) qu'il n'a pas réussi à encourager de plus grandes occasions commerciales avec l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan puisqu'il a refusé de se joindre au nouveau partenariat de l'Ouest;

- j) qu'il n'a pas examiné les dépenses des programmes de tous les services gouvernementaux;
- k) qu'il n'a pas réussi à réduire les obstacles bureaucratiques qui nuisent aux entreprises et aux investissements privés au Manitoba;
- l) qu'il n'a pas respecté les recommandations de la Régie des services publics suggérant un examen indépendant du programme d'immobilisations d'Hydro-Manitoba;
- m) qu'il a mal géré les 35 milliards de dollars des paiements de transfert fédéraux qu'il a reçus depuis 2000;
- n) qu'il n'a pas présenté de plan visant à encourager les investissements privés afin de créer des occasions et de générer une richesse qui laisseraient les Manitobains entrevoir un avenir plus radieux où ils seraient indépendants financièrement et exempts de dettes,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.  
(M. SCHULER — 25 min)

---

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

---

**DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 3) — *Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones)*

M. le *ministre* SWAN

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi sur les personnes disparues/The Missing Persons Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service)*

M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)*

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (utilisation communautaire des écoles)/The Public Schools Amendment Act (Community Use of Schools)*

M. le ministre STRUTHERS

(N<sup>o</sup> 10) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 11) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement (confiscation administrative et modifications diverses)/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act (Administrative Forfeiture and Miscellaneous Amendments)*

M. le ministre RONDEAU

(N<sup>o</sup> 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (travaux et réparations concernant les véhicules automobiles)/The Consumer Protection Amendment Act (Motor Vehicle Work and Repairs)*

M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N<sup>o</sup> 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act*

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR LUNDI

M. le ministre RONDEAU

(N<sup>o</sup> 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act*

---

### AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

#### PROPOSITIONS

M. BRIESE — Transfert des responsabilités provinciales

2. Attendu :

que le gouvernement provincial transfère, de temps à autre, des responsabilités publiques;

que le gouvernement provincial exige habituellement que les administrations locales veillent à assurer le respect des règles et des lois qui s'appliquent à leurs nouvelles responsabilités;

que le gouvernement provincial s'est déchargé de certaines responsabilités dont il s'acquittait en les confiant aux administrations locales;

que les administrations locales n'ont pas nécessairement les ressources techniques et financières requises pour s'acquitter facilement de ces tâches, ce qui les force à assumer des coûts supplémentaires pour exercer ces nouvelles responsabilités;

que l'Association des municipalités du Manitoba a adopté de nombreuses propositions déclarant que les coûts élevés liés à l'exercice de ces nouvelles responsabilités imposent un fardeau indu aux contribuables locaux;

que les gouvernements fédéral et provincial ont clairement défini leurs domaines de compétence respectifs grâce à des discussions et à un dialogue actif prévus par la Constitution,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à amorcer un dialogue utile avec l'Association des municipalités du Manitoba et les autres intervenants afin de délimiter clairement les champs de compétence des deux paliers de gouvernement;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à envisager de fournir suffisamment de ressources financières et techniques aux administrations locales afin de les aider à mettre en œuvre toute nouvelle obligation que le gouvernement provincial leur impose.